

Le président du Cameroun nomme Alex Van Elk et Gustave Baldoph à la tête de Camair Co

Un décret de Paul Biya les désigne respectivement aux postes de Directeur général et Directeur des Opérations©
Journalducameroun.com

Alex Van Elk, le nouveau DG de Camair Co
Par Idriss Linge

L expertise internationale préférée

La nouvelle a été lue hier tard dans la soirée. Le ministre des finances dans une interview accordée à la radio nationale avait déclaré suite à l'appel à candidature pour l'équipe managériale, que les futurs dirigeants seraient constitués de l'expertise internationale. «Il y aura certainement un Directeur général et un Directeur de l'exploitation qui seront sélectionnés à l'international, parce que nous voulons donner à la nouvelle compagnie la signature d'un standard mondial». Le président Paul Biya lui donne aujourd'hui raison à une exception près, en lieu et place d'un Directeur d'exploitation, la Camair Co aura un Directeur des Opérations. La désignation de ces deux hommes pourrait marquer le démarrage effectif des activités de la compagnie nationale de transport aérien.

Alex Van Elk : Un stratège de réputation

Les deux hommes choisis par l'Etat camerounais ont une solide expertise notamment dans le domaine de l'implantation d'une compagnie aérienne. Alex Van Elk a été Managing Director de la compagnie aérienne nigériane Arik Air. En son temps il était investi presque des mêmes missions qui lui seront confiées pour un début à Camair Co, l'implémentation de la compagnie aérienne. Il démissionnera d'Arik Air quelques jours avant le lancement officiel de la compagnie, suite à un désaccord avec les actionnaires. Selon certains articles de presse nigériens parlant de lui, le Néerlandais a une solide réputation d'homme d'affaire discipliné et surtout ambitieux. Personne n'avait parié sur Arik Air qui est aujourd'hui une des très grosses compagnies aériennes du Nigeria. Jusqu'au 30 avril 2009 dernier Alex Van Elk était manager chez Bi-Courtney Aviation Services, une société concessionnaire de la gestion du terminal 2 de l'aéroport Murtala Muhamed (MMA2) au Nigeria.

© Journalducameroun.com

Alex Van Elk, le nouveau DG de Camair Co
Gustave Baldoph : Ancien pilote de ligne converti aux opérations aériennes

Gustave Baldoph lui est un ancien pilote de ligne chez Austrian Airlines, la compagnie autrichienne de transports aérienne. En 2004, il

mettra ses 25 ans de vol à travers le monde au service d'une compagnie indienne, Jet Airlines, toujours comme Directeur des opérations. Il quitte la compagnie indienne qui reliait déjà plus de 270 destinations à l'extérieur et à l'intérieur de l'Inde, pour devenir le super patron de Air Union, une alliance de plusieurs compagnies de transport aérien russe, qui transportera près de 4 millions de passagers en 2006, avant de disparaître en Septembre 2008, suite à de nombreux désaccords. La nomination de ces deux dirigeants est selon de nombreux observateurs qui discutaient du décret du chef de l'Etat Paul Biya, le signe d'un re-décollage imminent du transport aérien camerounais.

Le re-décollage de Camair Co semble imminent

Selon des sources proches de l'autorité aéronautique, toutes les autorisations requises auraient déjà été obtenues. Dans les prochains jours, les personnes ayant fait acte de candidature pour être recrutées à Camair Co devraient être fixées sur leurs statuts. La nouvelle expérience d'une compagnie nationale de transport aérien se fera dans un contexte de rude concurrence. Depuis la disparition de la défunte Camair, de nombreuses compagnies aériennes se sont installées au Cameroun et ont marqué la clientèle par des coûts réduits et la facilitation de l'accès au service. Les nouveaux dirigeants semblent à la hauteur du défi. La Camair Co a été créée le 11 septembre 2006, par le décret N° 2006/29 fixant la création de la nouvelle compagnie aérienne du Cameroun «Cameroon airlines corporation». Alex Van Elk vient remplacer le Français Gilbert Mitonneau qui avait démissionné en mars 2009 en raison, avait-il dit, des pressions de certains membres du conseil d'administration de Camair-Co qui lui «imposaient de travailler avec certaines personnes».